



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Philippe FOLLIOT

Député du Tarn

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Stéphane PIAT

Commissaire général

Directeur central

Service du commissariat des armées

60 Boulevard du Général Marial Vallin

CS 21623

75 509 Paris Cedex 15

Réf : PF/JH/19-03-074

Paris, 6 mars 2019

Monsieur le Commissaire général,

Je souhaite, par la présente, prolonger notre discussion du mercredi 6 février dernier lors de votre audition dans le cadre de la Commission de la Défense nationale et des forces armées à l'Assemblée nationale.

En effet, comme j'avais pu vous en faire part, j'ai toujours regretté que les marchés publics Français, notamment dans le secteur du textile, soient attribués à des entreprises dont l'outil de production était à l'étranger, et ce pour des raisons principalement financières. Je vous ai alors interrogé à la fois sur la logique d'allotissement des commandes, qui permettraient aux entreprises Françaises de se positionner plus facilement dans le cadre des marchés, et sur les critères de choix (prix, qualité, social et environnemental) comptant pour l'attribution d'une commande.

Dans votre réponse, vous m'avez confirmé que vous faisiez en sorte que les allotissements et les critères permettent aux entreprises Françaises fabriquant en France de concourir. Ainsi, vous cherchez à aider les PME qui produisent en France même si cela semble difficile compte-tenu de la concurrence internationale et du choix de certains groupes de confectionner les tenues ailleurs. Je ne peux que me féliciter de cette volonté en faveur du tissu industriel et textile de notre pays.

Dans cette optique, je souhaitais partager avec vous le travail d'un groupe entreprises, Les filatures du parc et la société Regain Perform, innovantes de ma circonscription. En effet, celles-ci développent des textiles recyclés et commencent à travailler pour des groupes comme la RATP. Elles évoluent dans le cadre de la valorisation de la qualité et de l'impact environnemental et fonctionnent en circuits courts. L'indice écologique est de 100% pour un pull normal, 95% pour un pull en laine biologique et 20% pour un pull recyclé. Au-delà d'une politique écologique, c'est aussi un moyen de travailler dans le cadre de l'économie circulaire et ainsi valoriser tout autant la production et l'économie locale que l'objectif environnemental.

Ainsi, je suis prêt à vous rencontrer et, en fonction de vos disponibilités, à vous recevoir sur place accompagné des dirigeants de ces entreprises.

Vous remerciant par avance pour l'attention portée à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous.

Philippe FOLLIOT

Député du Tarn

Permanence parlementaire : 8, Place Charles de Gaulle – 81 330 SAINT-PIERRE-DE-TRIVISY - ☎ 05 63 71 29 23

Assemblée nationale : Bureau 73 87 – 101, rue de l'Université – 75 355 PARIS 07 SP ☎ 01 40 63 73 86

Courrier électronique : contact@philippe-folliot.fr / Site Internet : www.philippe-folliot.fr